



ADOPTION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR L'AUTOMATISATION DE LA LIGNE 4 DU MÉTRO

D'un montant de 256 M€, la convention relative au financement et aux modalités de suivi de l'automatisation de la ligne 4 du métro a été votée par le Conseil du STIF le jeudi 5 juin. Le STIF subventionnera directement ce projet à hauteur de 100 M€. Le solde, 156 M€, sera financé par la RATP.

Cette automatisation a pour objectifs :

- d'améliorer la régularité de la ligne, à hauteur des résultats obtenus sur la ligne 1 ;
- de permettre une exploitation plus efficace et plus flexible ;
- d'offrir un plus grand confort aux voyageurs ;
- de favoriser la diffusion d'information des usagers.

La première navette automatique devrait circuler à l'horizon 2020.

La Ligne 4 en chiffres :

La ligne 4 du métro traverse Paris du nord au sud et relie la Porte de Clignancourt à Montrouge sur **12,1 km et 27 stations** (2 stations supplémentaires à la réalisation du prolongement en cours au-delà de Mairie de Montrouge). Elle est avec plus de **740 000 voyageurs** quotidiens la seconde ligne la plus fréquentée du métro parisien.

Cette ligne dessert **8 arrondissements de Paris, la ville de Montrouge** (Hauts-de-Seine) et desservira à l'horizon 2019 la ville de Bagneux (Hauts-de-Seine). Elle dessert également les gares Montparnasse, de l'Est et du Nord et de nombreux quartiers touristiques.

La ligne 4 est **en correspondance avec toutes les lignes de métro et RER** et assure une offre complémentaire à celle des lignes B (sur son tronçon central Denfert-Rochereau – Gare du Nord) et D du RER (entre Châtelet et Gare du Nord).

CONTACTS PRESSE

■ **Sébastien Mabile**

01.47.53.28.42

06.15.39.21.58

sebastien.mabile@stif.info

■ **Guillaume Autier**

01.82.53.81.05

06.32.26.52.08

guillaume.autier@stif.info